

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES – MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHÂTEAUVIEUX
N° 12 – 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 22 mai à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le vendredi 16 mai conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10

Étaient présents à la séance : AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRES Gilles, *Adjoint*, MASSE Julien, PACALET Nadine, VASSEUR Evelyne, BOYER Christian, GONCALVES Régine, *Conseillers Municipaux*.

Étaient absentes et excusées : BEZEAULT Marie-Laure qui a donné pouvoir à TEXIER Michel.
TEMPIER Nathalie qui a donné pouvoir à CORNAND Christine.

Quorum : 6

Christine CORNAND a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Choix d'un bureau d'Études pour une révision allégée du P.L.U.

Monsieur le Maire donne la parole à Gilles SERRES, adjoint à l'urbanisme.

Monsieur le Maire se retire et ne prend part ni au débat, ni au vote.

Gilles SERRES rappelle que la Commune entend procéder à la mise en œuvre d'une procédure de révision allégée de son P.L.U, approuvé le 28 novembre 2012, afin de régulariser deux situations de changement de zonage, faisant suite à un jugement de la Cour Administrative d'Appel de MARSEILLE.

Gilles SERRES rappelle que trois bureaux d'études ont été sollicités et que deux ont répondu.

Gilles SERRES présente les deux offres ainsi que leur analyse :

ALPICITÉ : 9 087,50 € HT

SCOP EURECAT : 3 725,00 € IIT

Il est proposé de retenir le bureau SCOP EURECAT pour un montant de 3 725,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, (10 pour) :

- **Accepte** la proposition de Gilles SERRES de retenir le bureau SCOP EURECAT pour un montant de 3 725,00 € HT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

L'adjoint à l'urbanisme,
Gilles SERRES

Le secrétaire de séance,
Christine CORNAND

Date de publication sur le site internet :

26 MAI 2025

